

*Périodiques non canadiens*

Basford) m'ait troublé bien davantage lorsqu'il a fait sa déclaration il y a plusieurs mois.

Le principal porte-parole de notre parti, le député de Fundy-Royal (M. Fairweather) a porté le débat à un haut niveau et nous a rendu de ce fait un grand service. Je signale également le judicieux apport du député de Cochrane (M. Stewart) qui, tout comme le député de Vancouver Kingsway (M<sup>me</sup> Holt), mérite les félicitations de la Chambre pour avoir traité de la mesure à l'étude avec une telle franchise et une telle indépendance d'esprit. Si je dis cela, ce n'est pas pour exprimer la mesquine satisfaction d'un membre de l'opposition du fait qu'un ministériel de l'arrière-ban ou un simple député, pour employer l'expression juste, n'était pas d'accord avec le gouvernement. Leur divergence d'opinion n'a pas d'importance à mes yeux. Je constate que les journaux y ont accordé une certaine attention, mais plutôt parce qu'il s'écartaient du gouvernement que pour la franchise de leurs remarques et la valeur de leurs opinions.

Tout cela indique quelque chose de sérieux. Au Canada, à la Chambre, nous sommes portés à surestimer la solidarité au sien d'un parti et à sous-estimer l'affirmation de soi, surtout lorsqu'il s'agit de mesures comme celles dont la Chambre est saisie actuellement. Rappelons-nous bien que ni la Chambre des communes ni l'illustre Sénat ne gouvernent le pays. C'est le gouvernement qui dirige. Les représentants à la Chambre des communes doivent s'efforcer de traduire les aspirations de ceux qu'ils représentent, tâche difficile, si, sur chaque question, ils doivent donner dans l'esprit de parti et soutenir le point de vue du parti. J'ai dit bien des choses depuis bon nombre d'années, mais personne n'écoute.

**Des voix:** Non, non!

**M. Macquarrie:** Nous votons trop souvent, à la Chambre. Nous sommes trop souvent appelés à nous prononcer, bien que le résultat du vote soit prévu. Nous considérons trop souvent une question du point de vue du parti. Si, dans une grande salle, beaucoup de gens pensent ostensiblement la même chose, il y en a beaucoup qui ne pensent pas du tout. Nous pourrions améliorer notre système si la question de confiance était rarement posée à la Chambre et que nous votions beaucoup moins souvent.

Il y a bien des années, soit dit sans vouloir me donner des airs de patriarche, nous pouvions en appeler des décisions de l'Orateur. Je me rappelle que le vice-président du comité plénier a rendu une décision. Un collègue de ma promotion, qui n'est pas ici, lui donnait raison et voulait l'appuyer en appel. On lui a vite déconseillé de faire pareille bêtise, parce que le parti en appelait de la décision de M. Rea. Autrement dit, une question de procédure s'est transformée en affaire de sectarisme politique. Qu'on ne vienne pas me dire que c'est ainsi qu'on a de bonnes lois, une bonne représentation ou une bonne attitude parlementaire.

L'esprit partisan n'a sûrement pas sa place dans l'examen de la mesure, même si je reconnais qu'il fait partie intégrante de la démocratie parlementaire. En étudiant le bill, nous devons nous demander si c'est la meilleure ou une bonne façon d'améliorer le contenu nationaliste de nos vies intellectuelles. Est-ce le meilleur moyen d'atteindre aux buts que nous visons? En termes simples, est-il propice au développement d'une mentalité canadienne plus saine dans le monde des publications? Ou, comme nous devons nous le demander, n'est-ce qu'un geste symbolique? La mesure favorise-t-elle le patriotisme? Est-ce un

[M. Macquarrie.]

autre élan de nationalisme et peut-on prouver que c'est en soi une bonne chose? Ce qui nous amène à nous poser une question fort peu agréable: ne serait-ce pas là un symptôme, sans doute à peine perceptible, de notre anti-américanisme? M. Underhill, l'une des sommités de l'université de Toronto—et de l'université McGill, devrais-je m'empresser d'ajouter, car il est diplômé de cette institution—disait que le canadianisme, c'est surtout de l'anti-américanisme. Sans doute y a-t-il lieu de s'arrêter et de réfléchir un moment là-dessus.

J'ai dit tantôt que la partie de la mesure qui m'incommodait le plus, c'est celle qui a trait au contenu canadien. Le ministre a dit à mon collègue, le député de Calgary-Nord (M. Woolliams) que le contenu canadien n'avait rien à voir avec le bill. Il hoche la tête pour faire signe que oui. J'aimerais bien qu'il arrive à me convaincre, mais c'est sans espoir, car je conserve précieusement dans mon cœur la déclaration du ministre du Revenu national selon laquelle les publications canadiennes différeraient à 80 p. 100 des publications américaines du même nom. J'entrevois bien des difficultés d'évaluation pour l'avenir. Comment évaluer cet écart de 80 p. 100? La norme sera-t-elle de huit feuilles d'érable toutes les dix pages? Je suis un peu sceptique quant aux ressources d'imagination de notre appareil bureaucratique. On me dit qu'un service a communiqué à un vieillard de 88½ ans qu'il pourra toucher sa pension de vieillesse s'il se présente dans 33½ ans. C'est un peu ridicule, mais un peu moins stupide que de tenter de mesurer quelque chose d'aussi ténu qu'un écart de 80 p. 100 entre les publications canadienne et américaine du même nom.

Ce petit problème me tracasse. Il se peut que le ministre du Revenu national n'occupe pas ce poste éternellement et, une fois qu'il sera parti, il se pourrait que nous ayons des difficultés encore plus terribles—et la situation est déjà passablement mauvaise maintenant. Comment mesurer-on le pourcentage d'articles canadiens? Comment l'évaluer? Cette disposition m'a toujours beaucoup ennuyé. Je ne vois pas comment le fait que l'on me force à regarder Gordon Sinclair au lieu de Alistair Cooke à la télévision renforce le nationalisme canadien. Nous ferions bien, je crois, d'écouter M. Cooke aussi. Je n'ai pas l'esprit négatif et je ne m'étendrai pas sur l'autre aspect de la question. Voilà ce que comporte le bill, même si ce n'est pas dit explicitement. Il ne faut pas oublier que les lois du Parlement visent à influencer la vie des Canadiens.

Je persiste à croire que nous devons étudier la question de la liberté de choix. Dans certains états totalitaires, quand je vais dans une salle de lecture, dans une gare de chemin de fer ou dans un aéroport et que je ne peux rien lire d'autre que la doctrine du parti, j'ai envie d'aller dans une librairie et de prendre en main n'importe quel livre qui me plaît. Il est probable que je le feuilleterais et que je le reposerais sans l'acheter étant donné que je suis Écossais. J'ai toutefois remarqué, que les rares fois où j'ai emprunté l'avion, il fallait être assis assez près de l'endroit où les hôtes commencent à distribuer les revues si l'on voulait avoir le *Time*, parce que c'est la revue qui a le plus de succès. Cela montre que les gens aiment cette revue. Lorsque Air Canada était très riche, revues et journaux étaient mis à la disposition des passagers.